

BULLETIN DE LIAISON DE LA SECTION DE L'INDRE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Numéro 23

ANNEE 2017

ENTRE NOUS

SOMMAIRE

Le mot du Président
Laurent Rippel
Situation de la section
Nominations et promotions
dans les Ordres Nationaux
Prix du civisme
Assemblée générale 2017
à Ciron
Secteur d'Argenton/Creuse
Secteur de la Châtre
Secteur du Blanc
Secteur de Châteauroux
Secteur d'Issoudun
Un travail de prévention

Page 1 Page 1 Page 2 Page 2

Page 3 Page 4

Page 5 Page 5 Page 6 Page 7

Page 8

Page 4



Charles Caillaud

Trésorier départemental



Charles Métais

Délégué pour le secteur du Blanc



Jean-Claude Nouhant

Délégué pour le secteur d'Issoudun

Assemblée générale : Le samedi 17 mars 2018 A Aigurande

« Entre Nous » est la lettre d'information éditée par la section de l'Indre de l'A.N.M.O.N.M.

Directeur de la publication : Alain Bourrel

Rédacteur en chef :

Dépôt légal : ISSN 2265-3624 Tirage : 350 exemplaires. Impression : par nos soins



Le mot du Président

Chers Compagnons L'année 2017, fut celle du changement au niveau du comité de section : la demande de Jean-Marie Misraki de cesser sa fonction de trésorier départemental qu'il a remplie scrupuleusement depuis 2012, la disparition de notre compagnon Laurent Rippel et la démission, pour raisons statu-

taires, de Bernard Gagnepain, nommé président du comité d'Issoudun de la SMLH et que nous félicitons Nous accueillons avec plaisir Charles Métais qui assure la délégation du secteur du Blanc et Jean-Claude Nouhant pour celle d'Issoudun. Charles Caillaud a accepté le poste de trésorier. Lors de notre prochaine assemblée générale, le 17 mars à Aigurande, trois places resteront à pourvoir afin de compléter le comité de section. J'invite celles et ceux qui souhaiteraient nous rejoindre à se manifester.

Avec toute mon amitié

Alain Bourrel

Laurent RIPPEL



Le jeudi 20 juillet 2017, notre ami, Laurent RIPPEL nous a quitté. Sa disparition laisse un grand vide tout, d'abord au sein de sa famille mais aussi pour tous ceux qui l'ont approché. Laurent a assuré, sans relâche jusqu'au jour de son décès, la fonction de vice-président en charge du secteur du Blanc, depuis son élection au comité de section de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite en 2004. Malade, c'est avec maîtrise qu'il a mis en place la dernière assemblée générale de notre section, malgré les difficultés d'organisation rencontrées dans les derniers temps.

L'engagement professionnel sans faille de Laurent, au niveau du commerce extérieur de la France, lui valut par décret pris par le Président de la République le 14 mai 2003 d'être nommé au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite, au titre du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie sur proposition du président de la commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale.

SITUATION DE LA SECTION

depuis le n° 22 d'Entre-Nous

Décès

MAILLÉ André
NICOLAS Daniel
FLORENTIN Jacqueline
MONNET Maxime
RIPPEL Laurent
LLORENS Robert
BRUNAUD Léa
DAUBORD Raymond
BRUNET Pierre

Chevalier de l'Ordre National du Mérite Membre sympathisant Chevalier de l'Ordre National du Mérite

secteur de Châteauroux secteur d'Issoudun secteur de Châteauroux secteur d'Argenton secteur du Blanc secteur de Châteauroux secteur de La Châtre secteur d'Issoudun secteur du Blanc

Nouveaux adhérents

LAPLAINE Jacques
DEVIENNE Jannick
BRONQUARD Luc
GOBERT Christiane
GAULTIER Jacques
MASSARD Raphaèle

Chevalier de l'Ordre National du Mérite Officier de l'Ordre National du Mérite Chevalier de l'Ordre National du Mérite Membre sympathisant Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

secteur du Blanc secteur de Châteauroux secteur d'Argenton secteur de Châteauroux secteur de Châteauroux secteur d'Argenton

Ont quitté le département

LOPEZ Luc-Jean-Jacques LALLART Jean-Yves Chevalier de l'Ordre National du Mérite Chevalier de l'Ordre National du Mérite secteur de Châteauroux secteur du Blanc

NOMINATIONS ET PROMOTIONS DANS LES ORDRES NATIONAUX

Légion d'Honneur

Le compagnon Jean-Claude MARSÈGNE a été promu au grade d'officier de la Légion d'Honneur (décret du 5 avril 2017). Toutes nos félicitations.

Ordre National du Mérite

Décret du 2 mai 2017. Ont été nommés chevalier de l'ordre national du Mérite mesdames Raphaèle MASSARD au titre du ministère de l'Environnement, de l'énergie et de la mer, Marie-Claude VIAUD-MASSUARD au titre du ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et Sophie KRAUSZ au titre du ministère de la Culture – messieurs Pierre BRUNET et Jacques GAULTIER au titre du ministère de la Défense.

Décret du 6 novembre 2017. Ont été nommés chevalier de l'ordre national du Mérite messieurs Serge BLOMME et Didier GUILBERT au titre du ministère des Armées.

Décret du 18 novembre 2017. Ont été nommés chevalier de l'ordre national du Mérite madame Valérie AUBRUN au titre du ministère de l'action des comptes publiques et monsieur Jean-Pierre BELLIER au titre du ministère de l'Economie et des finances.

L'ANMONM serait heureuse d'accueillir ces nouveaux compagnons au sein de la section de l'Indre. Les membres du conseil du comité de section adressent leurs plus vives félicitations à ces nouveaux nommés ou promus.

Aidez-nous, si vous les connaissez, incitez-les à contacter le président ou le secrétaire afin qu'ils viennent nous rejoindre.

LE PRIX DU CIVISME

Cette année, après la réunion du jury pour l'étude des dossiers des différents candidats, nous avons retenu celle du jeune Loris ORHON de Lignac. Ce prix lui a été remis officiellement le 20 juin 2017 dans la salle d'honneur du château Raoul, sous la présidence conjointe de messieurs Seymour Morsy, Préfet de l'Indre, Serge Descout président du Conseil départemental et Alain Bourrel, président de la section de l'Indre de l'ANMONM, auxquels s'étaient joints les autorités civiles et militaires ainsi que des membres de notre association.

Alain Fourmeau, responsable du prix du civisme pour la jeunesse a présenté le dossier : ce jeune a sauvé de la noyade le 7 août 2016, une femme qui était malencontreusement tombée dans un étang au cours d'une fête à la Châtre l'Anglin. La scène s'est passée dans l'indifférence la plus complète des spectateurs du feu d'artifice.

Après appel des pompiers pour prodiguer les premiers soins Loris était tranquillement retourné voir le feu d'artifice sans se manifester auprès des secours. Ce n'est qu'après quelques jours de recherche qu'il a été retrouvé. Ce dossier a retenu notre attention pour la double raison que Loris ne s'est pas contenté de sauver une dame de la noyade, mais aussi pour n'avoir rien fait pour se mettre en valeur.

Un chèque lui a été remis, Loris ORHON nous a exprimé sa reconnaissance. Le préfet de l'Indre lui a décerné la

médaille d'Honneur pour acte de courage et de dévouement, échelon médaille de bronze.



Son dossier a été envoyé à l'Hôtel des Invalides à Paris, au siège de l'ANMONM, pour une participation au niveau national. Après avoir été confronté aux autres dossiers, le jury lui a adressé un témoignage de satisfaction et la médaille de l'ANMONM qui lui a été remise dans sa commune en présence de l'ensemble des membres du conseil municipal.

Au niveau départemental, deux autres jeunes ont été récompensés pour leur civisme.

Léa Béguin, élève de 3^{ème} au collège Vincent-Rottinat pour la collecte de fonds permettant d'aider un handicapé afin de participer à l'adaptation de son véhicule. Ce jeune, en master informatique, souffrant d'une amyotrophie spinale infantile a réussi son permis de conduire. Il ne lui reste plus qu'à équiper la voiture or ces aménagements sont très onéreux.

Hadia Malidé, élève au lycée de la Châtre, avec l'aide du SAMU au téléphone a fait naître sa petite sœur. Les urgentistes reconnaissent que l'aide apportée à sa maman a été déterminante au bon déroulement de l'accouchement. Cette lycéenne discrète était présente le lendemain matin dans son établissement et n'avait rien dit.

Avec l'aide de l'Education nationale, des sapeurs-pompiers, de la Gendarmerie départementale, de la Police, le délégué au prix du civisme, le compagnon Alain Fourmeau recherche chaque année des jeunes, de moins de 18 ans au moment des faits, qui ont accompli une action qui doit être mis en valeur. Si vous êtes témoin d'un acte remarquable veuillez prévenir Alain Fourmeau ou à défaut le président.

ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée s'est tenue dans la salle des fêtes Ciron le 25 mars 2017, en présence du maire M. Gérard DEFEZ. Comptetenu de la période de réserve due à l'élection présidentielle les autorités civiles et militaires n'ont pu être présentes.

















SECTEUR D'ARGENTON-SUR-CREUSE

Les adhérents du secteur d'Argenton participent aux différentes cérémonies patriotiques de leur commune. Merci au porte-drapeau Jean-Louis Ageorges de se rendre disponible à chaque fois et d'accompagner nos disparus.

Comme chaque année le secteur d'Argenton sur Creuse organise des rencontres festives lors de ses réunions dans

lesquelles des informations sur la vie de la section sont données.



En septembre, journée champêtre, midi et soir, dans un cadre exceptionnel d'un étang appartenant à Bernard Désiré. Certains sont venus avec leur matériel de pêche, d'autres ont joué à la pétanque en profitant une météo clémente.

En novembre, la soirée beaujolais est devenue une rencontre incontournable.



SECTEUR DE LA CHATRE



Le dimanche 1^{er} octobre 2017, 25 membres des associations de l'Ordre National du Mérite et de la Légion d'Honneur du secteur de La Châtre, se sont réunis au Lion d'Argent.

Ils ont accueilli les Présidents départementaux des deux ordres : Monsieur Alain BOURREL pour l'Association Nationale des membres de l'Ordre National du Mérite et le Général Jean-Charles BOURRIER pour la Société des Membres de la Légion d'Honneur ainsi que les deux Présidents de secteur : Monsieur Jean Michel DEGAY et Le Lieutenant-Colonel Michel LAURENT.



La rencontre a débuté à 12 h 30 par une conférence de Madame Annick DUSSAULT, Directrice du Tourisme et du Musée George Sand de La Châtre ayant pour thème : « DELACROIX chez George SAND, un parfum d'un autre monde ».

En 1834, le peintre Eugène DELACROIX est sollicité pour la réalisation d'un portrait de George SAND. Au cours des longues pauses nécessaires à ce travail, ils ont beaucoup échangé et une amitié est née.

Après plusieurs invitations, le peintre accepte de se rendre à Nohant pour

découvrir le domaine de l'écrivain dont il admire le talent. Il effectuera trois séjours à partir de 1840, en présence de Frédéric CHOPIN qui, à cette période, partageait la vie de George SAND et dont il appréciait particulièrement la compagnie et les compositions musicales.

George SAND fait découvrir à DELACROIX la délicatesse des fleurs de son jardin, les variétés de nuances des arbres, les beautés de la campagne environnante et rencontrer les habitants de Nohant. DELACROIX peint alors des planches de fleurs, des arbres, ainsi que le célèbre tableau « l'Education de la Vierge » pour lequel deux paysannes de Nohant ont accepté de poser comme modèles. DELACROIX très attaché à ses deux amis, l'écrivain et le musicien, n'appréciera pas leur rupture et sera très affecté par le décès de F. CHOPIN en 1843. Son amitié avec George SAND durera cependant jusqu'à sa mort en 1863.

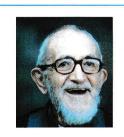
Cette conférence, particulièrement intéressante, a été suivie par un excellent repas partagé dans une ambiance très conviviale.

SECTEUR DU BLANC

Au cours de l'année 2017, le secteur du Blanc s'est occupé principalement de la mise en place matériel de l'assemblée générale départementale.

Lors de chaque commémoration le drapeau du secteur du Blanc est présent ainsi que quelques membres de l'ordre national du Mérite.

En janvier avant la traditionnelle galette, Laurent Rippel avait demandé à Charly Métais de nous parler de sa rencontre avec l'abbé Pierre. Au cours de cet entretien, notre compagnon nous fait l'historique du mouvement dont le nom Emmaüs est celui d'un village en Palestine, où le Christ serait apparu, au lendemain de Pâques, à deux de ses disciples désespérés depuis sa crucifixion. Emmaüs symbolise donc l'espoir retrouvé, la « deuxième chance ». Puis il a évoqué la création de la communauté de l'Indre, ainsi que son travail et ses différentes rencontres avec l'abbé Pierre.



« Il ne faut pas attendre d'être parfait pour commencer quelque chose de bien »

Abbé Pierre

Fin septembre, départ en retraite de Monsieur le sous-préfet Jean-Yves Lallart, à l'occasion de la cérémonie officielle il a présenté son dernier livre consacré à "l'histoire du corps préfectoral de Napoléon à nos jours". Cinq autres livres sont du même auteur : "Histoire du château de Romorantin, de la résidence des rois de France à celle des sous-préfet" – "Les sous-préfets de Riom" – "Armorial de l'Angoumois" – "Les sous-préfets de Saumur" – "Verneuil-Moutiers, 2000 ans d'histoire" - Il a quitté la section de l'Indre pour rejoindre celle de la Haute Vienne où il demeure désormais.

A la suite de l'arrivée de Madame Sandrine COTTON, sous-préfète de l'arrondissement, une réception s'est tenue à la sous-préfecture à laquelle des membres de l'ordre national du Mérite assistaient.



SECTEUR DE CHATEAUROUX



Lorsque l'on cite les personnages célèbres qui ont laissé leur empreinte dans le département de l'Indre, toujours les mêmes noms reviennent : George Sand - le prince de Talleyrand - le général Bertrand, on oublie souvent Ferdinand de Lesseps. Le Docteur Moreau est venu nous parler de ce français qui termina sa vie, le 7 décembre 1894, dans l'Indre à Guilly.

La conférence était illustrée de documents que le Docteur Moreau a rassemblés au fil des années sur ces propres deniers. Il est devenu le spécialiste français reconnu de tous. L'ensemble de ces documents (80 kg) qui concernent le canal de Panama, dont il a gardé quelques traces sous une forme informatique, ont été remis à la direction de l'administration du canal de Panama lors d'un voyage qu'il effectua en mars 2015 avec un certain nombre des Amis du musée de Châteauroux. Le Panama possède des documents qui concernent la partie américaine de la construction du canal, mais peu de chose sur le début des travaux, entrepris par l'ingénieur Ferdinand de Lesseps, qui se terminent par le fameux scandale financier.

Aujourd'hui, une série de travaux colossaux ont permis de moderniser le canal qui fut inauguré en 1914.

A l'occasion du centenaire de la première guerre mondiale, l'équipe du secteur de Châteauroux avait organisé un voyage au musée de la Grande Guerre à Meaux, en partenariat avec les sections de l'Indre de la SMLH et des Médaillés Militaires.

L'instigateur de ce musée Monsieur Jean-Pierre Verney commença, à la fin des années 1960, à rassembler à titre personnel des objets concernant la période de la Première Guerre Mondiale. Il n'était ni historien, ni collectionneur, pourtant son objectif est de raconter, à travers ces objets, la grande Histoire mais aussi toutes les petites qui y sont liées.

Convoitée par deux importants musées étrangers, en Allemagne et aux Etats-Unis, ce qui est considéré comme la plus belle collection publique d'Europe sur la « Grande Guerre » fut acquise par la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux en 2005.

Cette collection continue d'être enrichie d'objets issus de fonds privés ou d'autres musées. Comptant près de 50 000 pièces, elle comprend des uniformes complets de la plupart des pays belligérants, des objets de la vie quotidienne sur le Front et à l'arrière du gros matériel, des pièces d'armement et d'artillerie.

Seulement treize personnes ont répondu à cette invitation. Il n'était pas possible de la réaliser car la perte financière aurait été importante.

Le 19 novembre dernier, la journée du souvenir s'est tenue en mémoire des dix-neuf disparus de nos trois ordres.

SECTEUR D'ISSOUDUN

DEVOIR DE MEMOIRE : Commémorer le centenaire de l'arrivée des aviateurs américains en Pays d'Issoudun

Sous l'égide de la Communauté de Communes du Pays d'Issoudun, a eu lieu, le dimanche 25 juin 2017, une cérémonie dénommée Centenaire de l'arrivée des aviateurs américains. Cette cérémonie rappelle la présence pendant la Première Guerre Mondiale du 3^e Centre d'Instruction de l'Aviation des Etats-Unis évoquée sur la plaque jouxtant le monument. Les 171 noms inscrits sur les plaques de bronze viennent remémorer le sacrifice des enfants des Etats-Unis au service de l'engagement de leur nation dans le premier conflit mondial, perpétuant ainsi l'amitié des Etats-Unis et de la France. Cette célébration a obtenu le double label français et américain de la mission française du centenaire et de la WW1 Centennial Commission des Etats-Unis.

Cette cérémonie était présidée par Madame Pascale Silbermann, sous-préfète d'Issoudun et de La Châtre, de Monsieur André Laignel, ancien ministre et président de la Communauté de communes du Pays d'Issoudun et de Madame Tina Young, directrice des Opérations de l'American Battle Monuments Commission, représentante de l'Ambassade des Etats-Unis en France. Madame la colonelle Petiot de la base aérienne 702 d'Avord, représentante de l'autorité militaire, MM. Douglas Bingham et Hiram Bingham, respectivement petit-fils et arrière-petit-fils du lieutenant-colonel Hiram Bingham, dernier commandant du 3ème Centre d'Instruction de l'aviation des Etats-Unis, étaient également présents ainsi qu'environ 500 personnes pour répondre à l'appel du devoir de mémoire.



Les honneurs furent rendus par la musique de la fanfare des Sapeurs-Pompiers du Cher, le Chœur et l'Harmonie du Conservatoire de Musique d'Issoudun, l'Harmonie Issoldunoise et un détachement de la base d'Avord. Formant des carrés d'honneur, les membres l'ANORAA (Association Nationale des Officiers de Réserve de l'Armée de l'Air) et de l'ANSORAA (Association Nationale des Sous-Officiers Réserve de l'Armée de l'Air) étaient

en uniforme entourant les drapeaux de l'American Legion et des Ordres nationaux. Une importante délégation de la section de l'Indre de l'A.N.M.O.N.M. et des associations patriotiques munis de leurs drapeaux complétaient le dispositif. A l'occasion de la levée des couleurs, trois drapeaux furent hissés, dont le drapeau américain qui flottait sur le cimetière en 1919. En effet, Bernard GAGNEPAIN avait promis aux derniers vétérans venus en pèlerinage en 1972 de ne déplier le drapeau qu'ils lui avaient confié que lors d'une commémoration officielle au monument.



En cette année particulière, placée sous le signe de la paix et de l'amitié franco-américaine, il a été souhaité d'associer la jeunesse. Pour cette cérémonie, les enfants des écoles du Pays d'Issoudun ont écrit des messages de paix, résolument tournés vers l'avenir. Et pour les propager le plus loin possible, il a été procédé à un lâcher de ballons.

A l'issue de la cérémonie qualifiée de simple, solennelle et émouvante, l'allée allant à la ferme de Volvault a été baptisée « Allée Hiram Bingham », commandant du 3^e Centre d'Instruction de l'aviation des Etats-Unis.

Les discours et le vin d'honneur furent suivis d'un déjeuner francoaméricain.



Douglas et Hiram Bingham VI

- UN TRAVAIL DE PREVENTION MENEE PAR UN COMPAGNON

Dans notre section de l'Indre, nous comptons deux avocats dont l'un est en retraite. Ce dernier, Maître Bernard MAZIN a menée un travail de prévention auprès des jeunes en utilisant un jeu de rôle qui se déroule dans le monde de la justice. C'est en collaboration avec la Maison des Droits de l'Enfant que ce travail a été effectué. Il a été possible de sensibiliser des jeunes aux différentes formes de harcèlement et les aider à prendre conscience de leur responsabilité.

Chaînes d'insultes via SMS, lynchage sur Facebook, montages photographiques, commentaires menaçants sur les blogs... Depuis l'émergence des nouvelles technologies, les rapports entre adolescents témoignent parfois d'une violence hors-norme. Allant dans certains cas jusqu'au cyber harcèlement. Près d'un quart des moins de 18 ans dit avoir déjà été victime d'insultes ou de rumeurs sur les réseaux sociaux et le moindre conflit, via les nouvelles technologies, prend une ampleur qu'il n'aurait pas pris hier. Un phénomène qui inquiète les spécialistes, convaincus que seuls les parents peuvent inverser cette tendance, en accompagnant les enfants dans leurs activités numériques.

Depuis quatre ans, pour désacraliser la justice et initier les élèves à leurs droits et devoirs, il a été organisé dans les collèges et les lycées du département, des séances de reconstitution d'une audience de tribunal pour mineur. Elles sont proposées à tout type d'élèves, des classes en difficultés, comme les SEGPA, aux classes plus traditionnelles. Ces séances durent trois heures, au cours desquelles les jeunes (de la 4ème à la Terminale) jouent le rôle des différents partis : assesseurs, avocats, procureur, gendarmes, témoins, prévenu et victime... Seul le rôle du juge est assuré par Maître Bernard MAZIN, ancien avocat du Barreau de Châteauroux, afin de rendre plus crédible et plus officielle la reconstitution.

À l'issue de la séance, le débat est ouvert et les jeunes peuvent alors poser des questions ou partager leurs impressions. Ces séances ont pour double but d'aller à l'encontre des préjugés et des idées reçues, mais aussi de responsabiliser les adolescents dans leurs actes. Et de leur rappeler que le tribunal pour enfants conjugue deux rôles : l'un, répressif, l'autre, éducatif. « La première chose que les enfants doivent apprendre, c'est à respecter l'image d'autrui », commente Walther Kindts, co-président de l'association et initiateur du programme. « Ils n'ont absolument pas conscience que l'image de leurs camarades ne leur appartient pas et qu'ils n'ont pas le droit de la diffuser via les nouvelles technologies. »

. Les audiences de justice pour mineurs se déroulant toujours à huis clos, il est apparu plus positif d'offrir aux jeunes une approche la plus authentique possible de cette justice particulière, dans le cadre d'une formation citoyenne. En favorisant la prise de parole individuelle – ce qui représente pour la plupart des jeunes une réelle difficulté – et en optant pour les jeux de rôle. « Minorité n'est pas synonyme d'irresponsabilité », insiste Walther Kindts qui rappelle que la justice des mineurs est encore régie dans ses grandes lignes par l'Ordonnance de 1945. « Le double rôle du juge des enfants y est clairement défini : il a une dimension répressive et une dimension éducative, complètement ignorée des jeunes. »

Une séance type comporte plusieurs étapes. Il y a d'abord la mise en place de l'audience, avec une présentation rapide de la justice des mineurs et de la composition du tribunal. Une quinzaine d'élèves sont mis à contribution pour jouer les différents rôles. Ces derniers sont répartis en trois groupes, encadrés par un animateur de la Maison des droits de l'enfant : un groupe « victime » (partie civile, avocat, parents, témoins), un groupe « prévenu » (accusé, avocat, éducateur, parents, témoins) et un groupe « tribunal » (procureur, huissier, greffier, assesseurs, gendarmes). « L'objectif de cette préparation est d'aborder le déroulement de la séance, mettre en condition les différents protagonistes afin qu'ils soient les plus naturels et crédibles lors de l'interrogatoire par le président », précise Walther Kindts. La séance s'ouvre solennellement par l'arrivée du tribunal dans un silence absolu. Les élèves ne sont plus dans une classe, mais dans la salle d'audience du tribunal. La séance est présidée par un ancien avocat au Barreau qui revêt la robe pour l'occasion.

Tout est scrupuleusement respecté par rapport à un vrai tribunal : la disposition de la salle et le déroulement de l'audience. Le scénario type qui est présenté est soumis à l'autorité juridique afin d'être le plus proche possible de la réalité, tant sur le fond que sur la forme. La séance se termine par une délibération du tribunal (le président et les assesseurs). Après l'énoncé du délibéré, les animateurs de la Maison des Droits de l'Enfant s'efforcent de répondre à toutes les questions (ressenti, difficultés d'expression, questions techniques. Il s'agit également d'aborder, durant une vingtaine de minutes, les à priori, les lieux communs véhiculés sur la justice des mineurs par les jeunes eux- mêmes ou par leurs parents. Ce moment permet aussi d'approcher sans stigmatiser les notions, quelquefois difficiles, de responsabilité, de sanction, d'éducation.

D'autres thèmes que le cyber harcèlement sont parfois évoqués : la dégradation de biens privés, le vol avec recel ou les actes racistes. Depuis le lancement de cette opération, l'association qui compte douze bénévoles actifs est intervenue dans une cinquantaine de classes, auprès de 1 300 élèves. « La réalisation de ce projet n'est possible que parce qu'il s'intègre au programme des activités des élèves », témoigne Walther Kindts. « Cette sensibilisation ne peut aboutir que si elle est précédée et suivie par le travail et l'accompagnement des professeurs. »